Etablissement public
de santé mentale de la Sarthe

Permanence d'Accès aux Soins de Santé dans le champ de la psychiatrie

Pavillon Widal
Centre Hospitalier du Mans
194 avenue Rubillard - 72000 LE MANS

Accès Tramway vers Université - Arrêt hôpital

Contacts

- M. le Docteur Michel NGUYEN
  Praticien hospitalier, psychiatre, chef de pôle
- Mme Chantal GAISNE-REUZE
  Assistante du chef de pôle
  ☎ 06.40.60.52.82
- Assistante sociale
  ☎ 06.85.98.22.48
- Secrétariat PASSpsy et EMPP
  ☎ 02.43.43.29.99
  SecretariatEMPP-PASS@epsm-sarthe.fr

CENTRE HOSPITALIER DU MANS

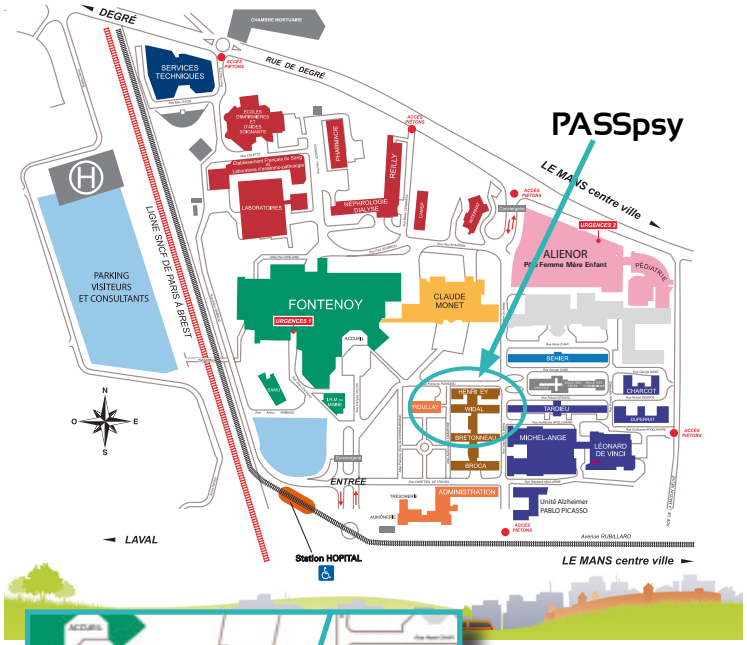

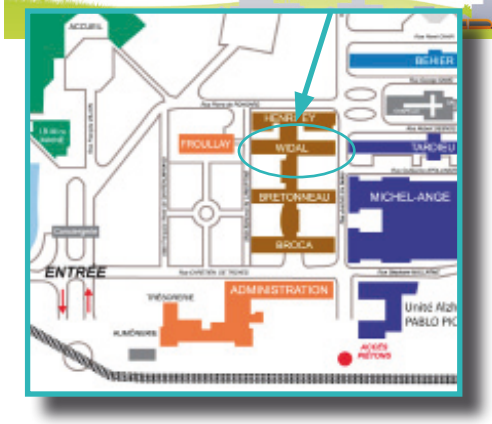

PASSPSY

Permanence d'Accès aux Soins de Santé dans le champ de la Psychiatrie

☎ 02.43.43.29.99

Rédaction : PASSpsy
Conception : Service communication (juin 2013) - Mise à jour : Janvier 2017

epsm-sarthe.fr
20 av. du 19 mars 1962 - BP 50004 - 72703 Allonnes Cédex
☎ Standard : 02.43.43.51.51

Permanence d'accès aux soins de santé dans le champ de la psychiatrie (PASSpsy)

Sous la responsabilité du docteur Michel NGUYEN (psychiatre) assisté par Madame Chantal GAISNE-REUZE, cadre supérieure de santé, le pôle transversal externe de l'EPSM de la Sarthe regroupe diverses structures installées en dehors du site d'Allonnes (siège social et lieu principal d'hospitalisation complète) :

- Addictologie : hospitalisation complète et de jour, centre d'accueil thérapeutique à temps partiel, consultations, équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA), consultations 'Contr'addictions'
- Unité sanitaire de la maison d'arrêt 'Les croisettes' (équipe psychiatrique)
- Equipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) et **permanence d'accès aux soins de santé de psychiatrie** (PASSpsy)
- Equipe psychiatrique d'accueil, d'urgence et de liaison (EPAUL)
- Equipe mobile de prévention suicide (EMPS)
- Cellule de coordination du logement et de l'accueil familial thérapeutique

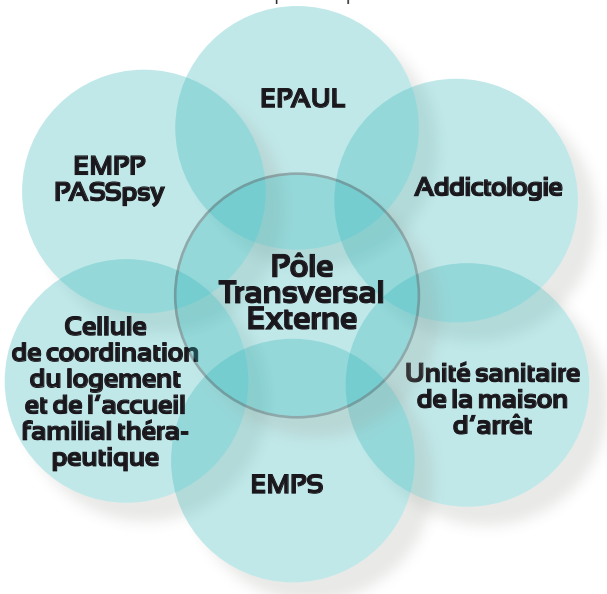

PASSpsy

La Permanence d'Accès aux Soins de Santé dans le champ de la psychiatrie s'appuie sur la loi de 1998 et sur la circulaire du 18 juin 2013 relative à l'organisation et au fonctionnement des permanences d'accès aux soins de santé.

Elle a été créée en 2010 et a une vocation départementale.

Elle travaille en collaboration avec l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) de l'EPSM de la Sarthe.

Ses missions

- **Favoriser l'accès aux soins des personnes en situation de précarité sociale présentant une souffrance psychique ou des troubles psychiatriques**
  - ✓ en allant au devant de ce public afin de faciliter l'accès au dispositif de soins, par le repérage précoce des besoins et l'orientation,
  - ✓ en assurant un rôle d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les institutions sociales,
  - ✓ en développant le travail de réseau et de partenariat avec les bénévoles et les professionnels concernés par ce même public,
  - ✓ en proposant des actions de sensibilisation et de formation auprès des bénévoles et professionnels concernés par ce public.

Ses actions

Une mobilité en faveur :

- **des personnes en situation de précarité :**
  - ✓ évaluation sociale de la situation,
  - ✓ évaluation psychiatrique en collaboration avec l'EMPP,
  - ✓ ouverture des droits,
  - ✓ dispositif d'accès aux médicaments,
  - ✓ orientation vers les dispositifs de soins.
- **des acteurs de première ligne, professionnels et bénévoles des champs sanitaires et sociaux :**
  - ✓ soutien aux équipes,
  - ✓ temps d'échange et de réflexion autour de situations,
  - ✓ information et sensibilisation.

L'équipe pluridisciplinaire de la PASSpsy et de l'EMPP

- médecins psychiatres
- infirmiers
- psychologue
- assistante sociale
- secrétaire